

Département : 21

0900

1A00051233

Aire d'étude : NOLAY

Commune : BAUBIGNY

Lieu-dit : EVELLE

Adresse : RUE DE L'ECHAILLEY

Dénomination : **MAISON**

Destinataire : DE VIGNERON

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0778750 Y = 0222350

Cadastre : 1953 C5 1169

PROPRIETE PRIVEE

Etat de conservation : MAUVAIS ETAT

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

HISTORIQUE

LOGIS VRAISEMBLABLEMENT CONSTRUIT DANS LA 1ERE MOITIE DU 19E SIECLE ; CUVERIE PLUS ANCIENNE SANS DOUTE DU 18E SIECLE.

DESCRIPTION

SITUATION : EN ECART

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituantes : REMISE, CELLIER, COUR

MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE, ENDUIT

Couverture : CALCAIRE EN COUVERTURE

STRUCTURE

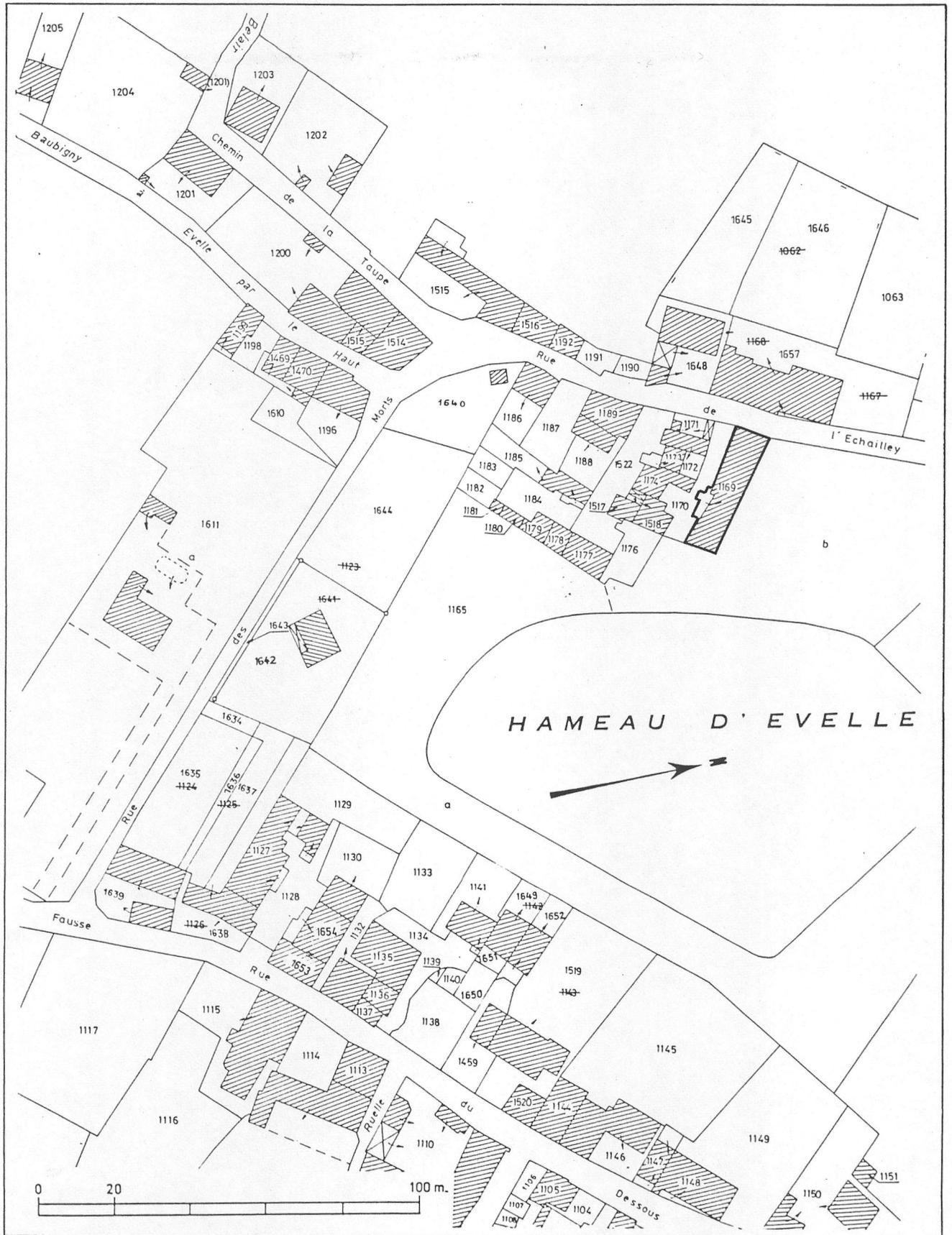
Vaisseaux et étages : 1 ETAGE CARRE

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT

DISTRIBUTION : ESCALIER DE DISTRIBUTION EXTERIEUR, ESCALIER DROIT

TYPOLOGIE : LOGIS A L'ETAGE SUR CELLIERS ; CUVERIE

Pl. I - Plan de situation et plan-masse.
Extrait du plan cadastral au 1:1000e, section C de 1984.



21. BAUBIGNY, hameau d'EVELLE

MAISON DE VIGNERON
(parcelle 1169b, section C5)

80.21.401 V
Cliché J-L DUTHU



21. BAUBIGNY, hameau d'EVELLE

CUVERIE AVEC PRESOIR
(parcelle 1169a, section C5)

80.21.400 V
Cliché J.L. DUTHU



21

n° département

BAUBIGNY

commune



Hameau d'Evelle

adresse ou lieu-dit

Beaune

arrondissement

Nolay

canton

PRESOIR

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Lieu de conservation

Edifice contenant l'œuvre ancienne cuverie

Emplacement et position dans l'édifice

Propriétaire propriété privéeProtection M.H.Etat de conservation assez bon étatDossier établi le septembre 1979

par B. Lauvergeon

revu le

par

Matériau et technique :

- chêne et autres essences non identifiées
- assemblages à tenons et mortaises chevillés

Structure :

- type : pressoir à roue sur vis centrale mue par corde continue sur treuil et roue dite " à perroquet".
- description (les numéros de référence renvoient à la planche ci-jointe) :

Le bâti du pressoir est constitué de deux poteaux (1) renforcés par des jambes de force (2) reposant sur des patins (3) et portant une poutre horizontale, la "traverse" (4), assemblée par enfourchements (5) et goujon de fer forgé. L'écartement des poteaux est maintenu en partie basse par deux poutres jumelées sur lesquelles repose la maie (6).

La "traverse" est doublée à sa partie médiane, sur sa face inférieure, par une pièce de bois recevant la vis solidaire d'une roue à gorge - appelée " cabestan" par certains auteurs - (7) (la gorge est constituée par le dépassement, sur ses deux faces, de deux doubles croisillons (8).

Cette roue porte sur un madrier transversal, le "mouton" dont les extrémités à tenons coulissent dans deux rainures pratiquées sur les faces intérieures des poteaux du bâti.

Deux poutres transversales (9) reposant à leurs extrémités sur les patins supportent la maie, ou " conche" constituée de madriers juxtaposés (10). Celle-ci est pourvue, sur

ses quatre côtés, d'un rebord (11) et d'un bec, la "goulotte" (12), situé en avant.

Une fosse est ménagée sous la maie (13).

Un arbre-treuil, cylindrique, horizontal (14), à roue verticale (15), est ancré dans les murs latéraux de la cuverie, en avant du pressoir.

La roue, pourvue de part et d'autre d'échelons, est solidarisée au treuil par quatre rayons ; la jante est constituée de quatre éléments assemblés par des agrafes de fer forgé en double queue d'aronde.

Une corde liée à un poteau fiché en terre permettait d'immobiliser la roue (16).

- fonctionnement :

Les marcs entassés sur la "maie" étaient retenus par une claie basse, ou "cage", posée sur les madriers. (la claie du pressoir d'Evelle n'a pas été conservée) (cf. observations). Le rebord canalisait le moût qui s'écoulait par la "goulotte".

Un panneau plein constitué de plateaux jointifs, le "manteau" était posé sur les marcs. La pression transmise par le "mouton" était répartie par des madriers, ou "cales", croisés sur plusieurs niveaux. (Les "cales" du pressoir du clos de Tart (Côte-d'Or) ont été conservées - cf. documentation).

La roue de presse était mue par une corde continue (câble de chanvre) (cf. croquis) ; les doubles croisillons dépassants permettaient, le cas échéant, une action manuelle directe.

L'arbre du treuil, sur lequel la corde s'enroulait à une extrémité et se déroulait simultanément de l'autre, était actionné par la "roue à perroquet" mise en mouvement par deux aides ; ceux-ci pouvaient monter sur les échelons quand la tension devenait trop forte. En outre, une trappe, ouverte dans le plancher du comble permettait d'actionner la roue par le haut.

Bien que la fosse soit peu profonde, il était toutefois possible d'y accéder courbé.

Cette fosse permettait non seulement une aération permanente des madriers de la "maie" mais elle offrait aussi la possibilité de surveiller l'opération du pressurage et facilitait l'entretien comme le nettoyage du pressoir.

- observations :

Les rainures pratiquées dans les poteaux du bâti sont interrompues, à leur partie inférieure, par un tasseau de chêne sur lequel venait buter le "mouton" avant qu'il n'atteigne les panneaux latéraux de la "claie". Celles-ci

étaient généralement constituées de planches disjointes, parfois perforées (cf. documentation), formant un cadre de dimensions légèrement inférieures à celles de la maie.

Datation : XVII^e siècle (?).

DOCUMENTATION

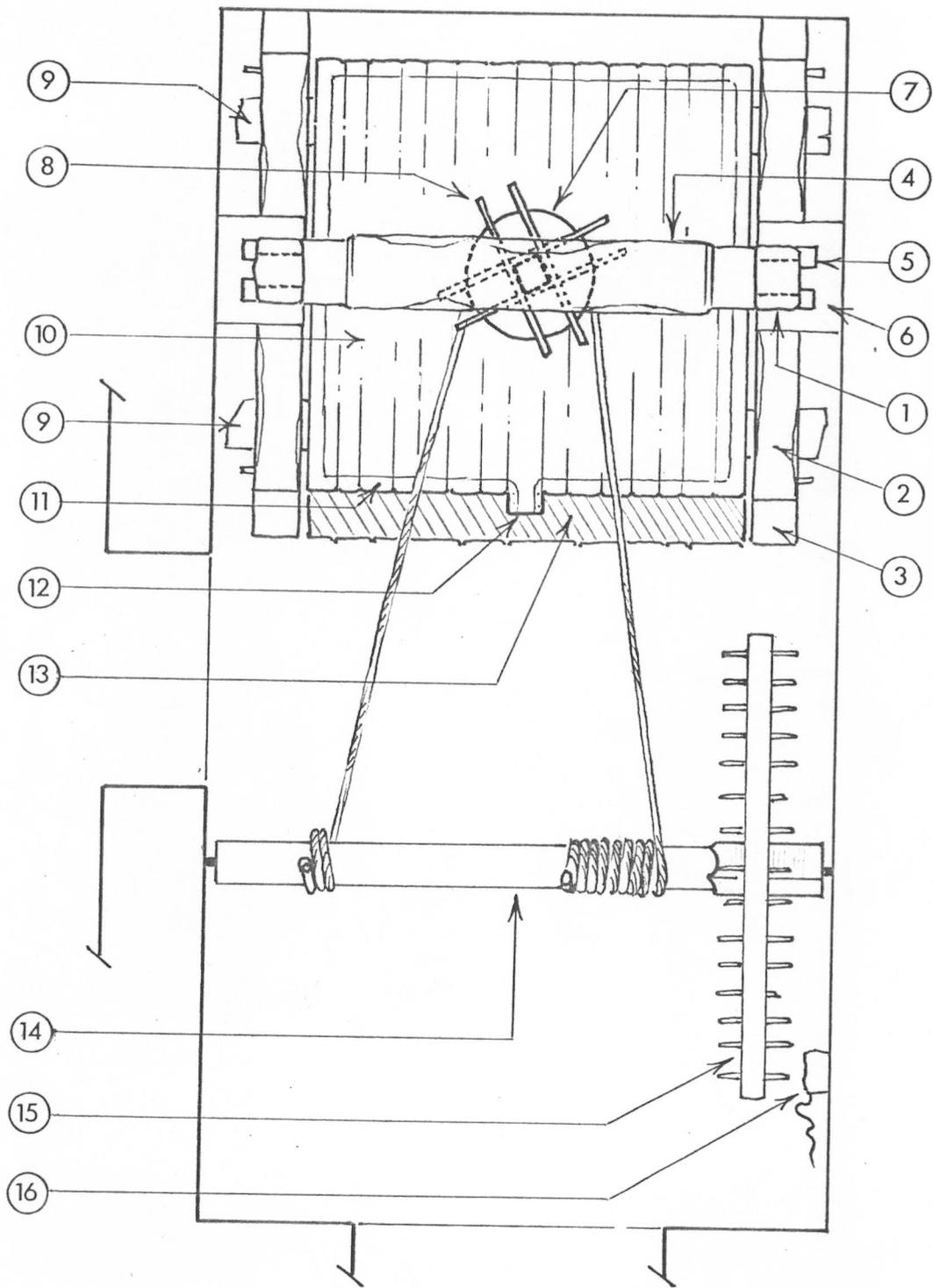
COUDOR (P.). Les vieux pressoirs de la côte vigneronne, dans A travers notre folklore et nos dialectes (Bourgogne), travaux de linguistique et de folklore de Bourgogne, Dijon, l'Arche d'Or, 1974, t. 1, p. 86 à 91.

HUMBEL (X.). Vieux pressoirs sans frontières. Paris, Librairie Guénégaud, 1976, p. 143 à 159.

21. BAUBIGNY , hameau d'EVELLE

PRESSOIR

(cadastre 1953, section C 5, parcelle 1169)
Croquis B. Lauvergeon



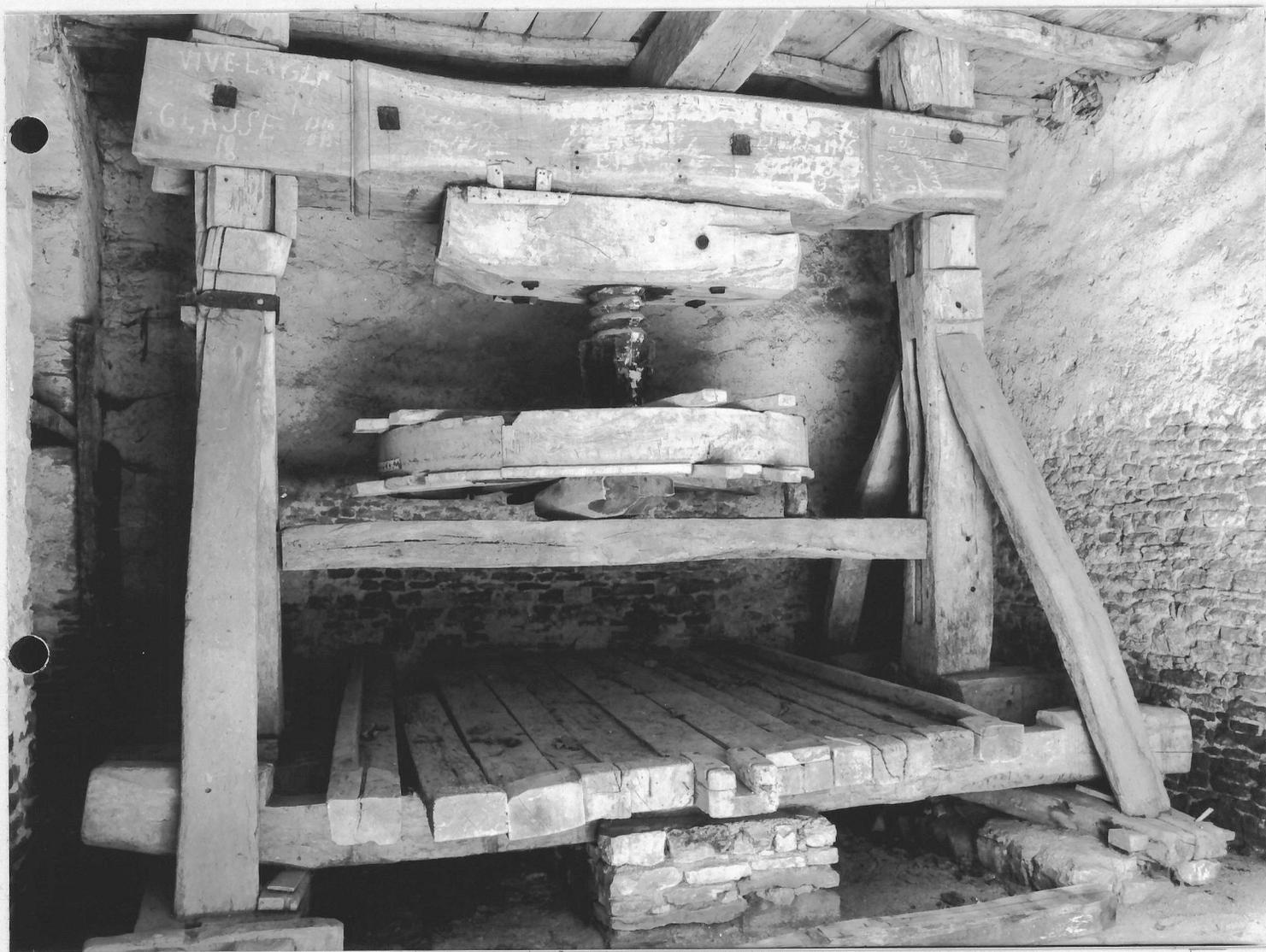
21. BAUBIGNY, hameau d'EVELLE

80. 21. 402 V
Cliché J.-L. DUTHU

PRESSOIR

(cadastre 1953, section C 5, parcelle 1169)

Vue du pressoir seul prise de l'angle
antérieur gauche de la cuverie.



PRESSOIR

(cadastre 1953, section C 5, parcelle 1169)

Détail de la roue à perroquet.

